

**Attestation valable pendant 2 ans : licencié ayant rempli le questionnaire Santé**

Questionnaire « **QS-SPORT** » (formulaire Cerfa n°15699\*01) disponible à l'adresse suivante :

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15699.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do)  
<http://www.comite.fft.fr/seine-maritime> (rubrique Documents à télécharger-Médical)

Le licencié qui souhaite renouveler sa licence devra désormais attester auprès de son club qu'il a répondu par la négative à toutes les rubriques figurant sur le questionnaire « QS-SPORT »

L'attestation doit prendre la forme suivante (il est conseillé de l'intégrer dans le formulaire d'inscription du club)

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM] .....  
 Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

**Date et signature du sportif :**

Pour les mineurs :

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM],.....  
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM].....  
 Atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

**Date et signature du représentant légal :**